



Élargissement, pour des raisons de sécurité, l'emprise du chemin existant donnant accès à l'éolienne 80 et traversant le refuge biologique sur une distance d'environ 325 m, à un maximum de 18 m afin de réduire l'empiétement. Déboisement requis de 0,45 ha.

# Invenergy

Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk

**Figure 35**

## Évitement des refuges biologiques

Configuration optimisée suivant les validations effectuées sur le terrain

- Éolienne
- Empreinte actuelle du projet

- Refuge biologique
- Projet de refuge biologique
- Déboisement réalisé dans un refuge biologique ou un projet de refuge biologique (1,82 ha)
- ~ Cours d'eau à écoulement permanent (GRHQ - MRNF)
- ~ Cours d'eau à écoulement intermittent (GRHQ - MRNF)
- Plan d'eau (GRHQ - MRNF)

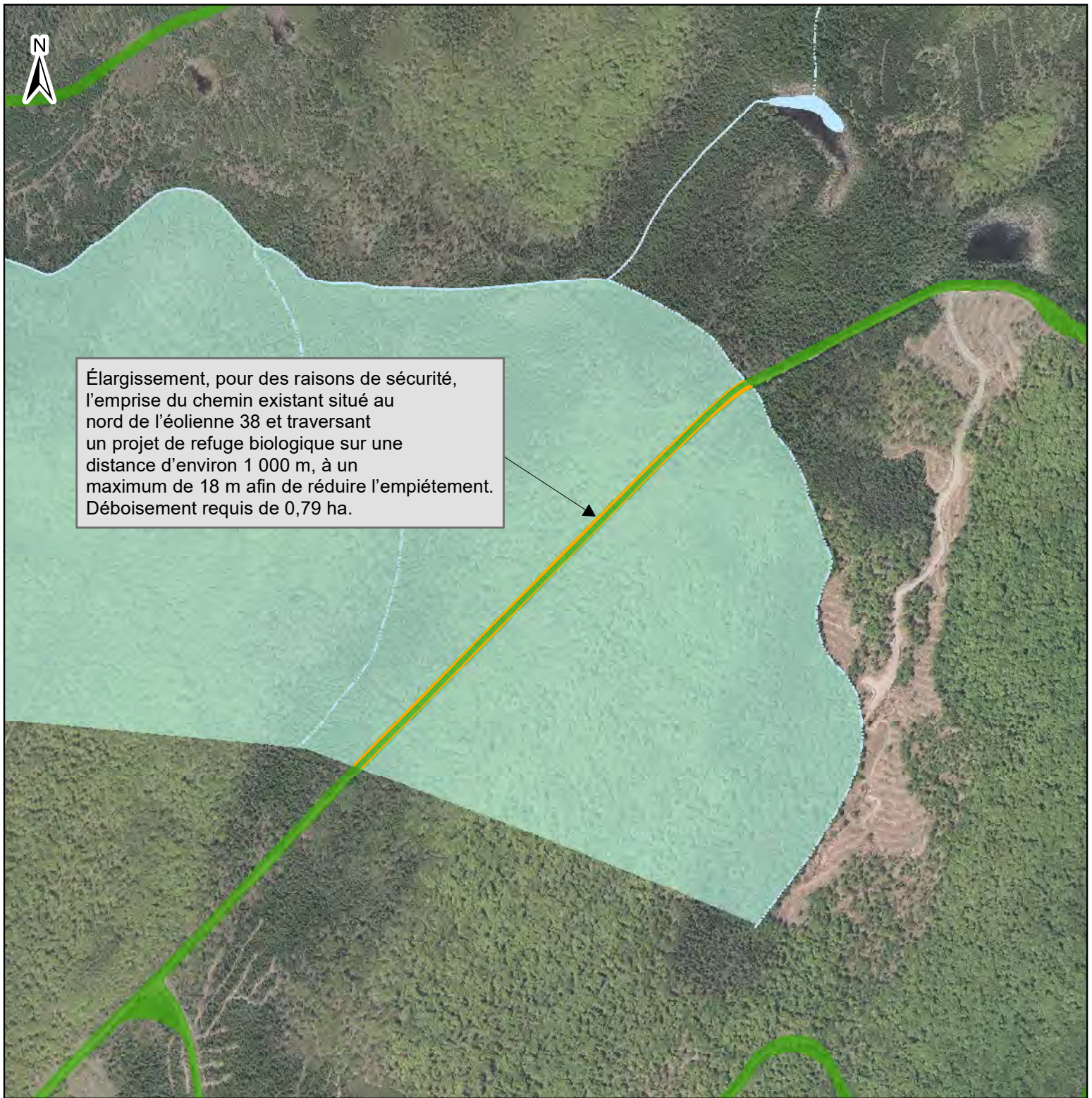
**378**

Projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk dans les MRC de Kamouraska, Témiscouata et Rivière-du-Loup

**DA3.12**

6211-24-091

0 0,05 0,1 0,2 Kilomètres



# Invenergy

Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk

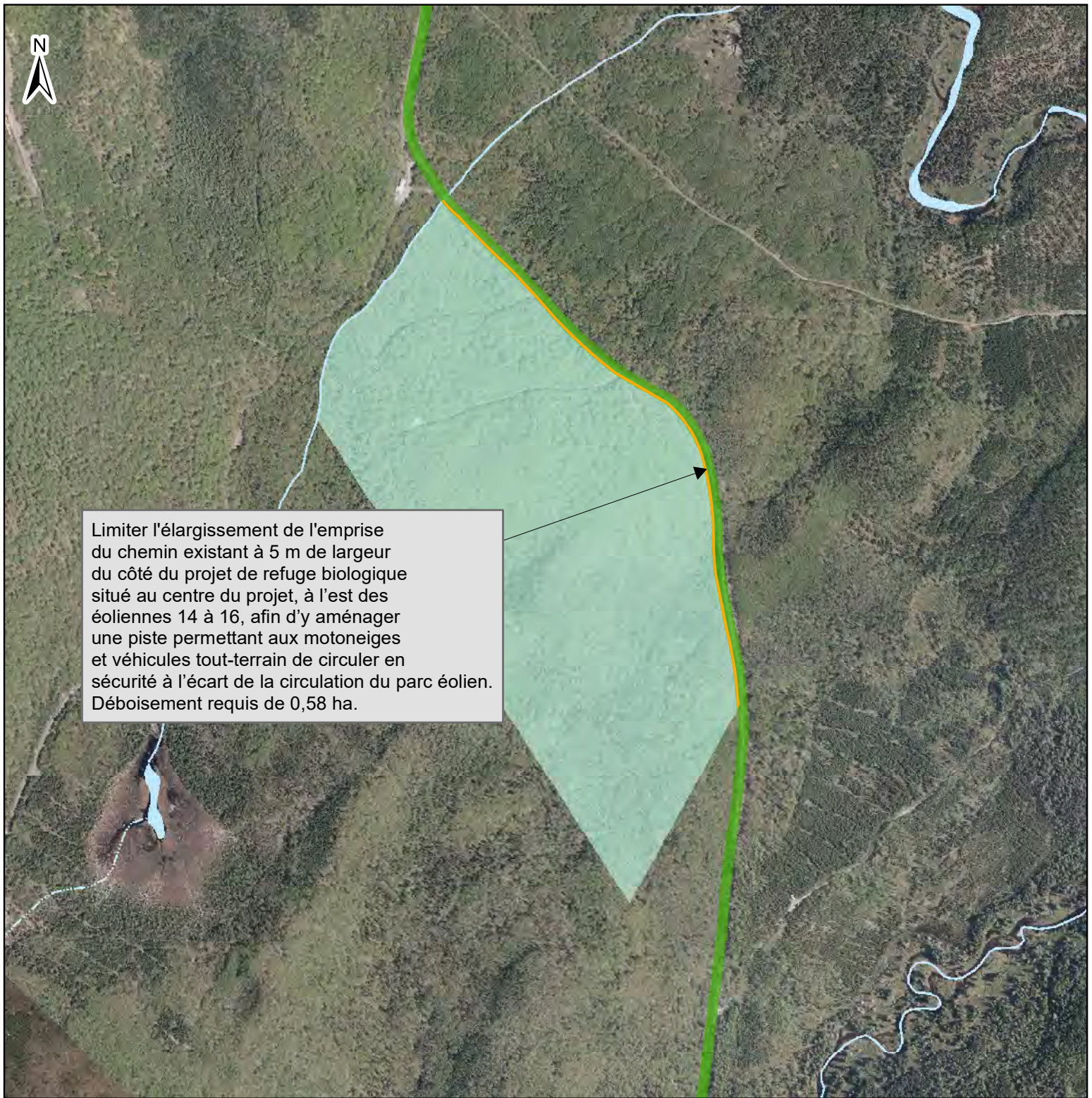
**Figure 36**

## Évitement des refuges biologiques

Configuration optimisée suivant les validations effectuées sur le terrain

- Éolienne
- Empreinte actuelle du projet

- Refuge biologique
- Projet de refuge biologique
- Déboisement réalisé dans un refuge biologique ou un projet de refuge biologique (1,82 ha)
- ~ Cours d'eau à écoulement permanent (GRHQ - MRNF)
- ~ Cours d'eau à écoulement intermittent (GRHQ - MRNF)
- ☪ Plan d'eau (GRHQ - MRNF)



Limiter l'élargissement de l'emprise  
 du chemin existant à 5 m de largeur  
 du côté du projet de refuge biologique  
 situé au centre du projet, à l'est des  
 éoliennes 14 à 16, afin d'y aménager  
 une piste permettant aux motoneiges  
 et véhicules tout-terrain de circuler en  
 sécurité à l'écart de la circulation du parc éolien.  
 Déboisement requis de 0,58 ha.

# Invenergy

Pohénégamook - Picard - Saint-Antonin - Wolastokuk

**Figure 37**

## Évitement des refuges biologiques

Configuration optimisée suivant les validations effectuées sur le terrain

- Éolienne
- Empreinte actuelle du projet

- Refuge biologique
- Projet de refuge biologique
- Déboisement réalisé dans un refuge biologique ou un projet de refuge biologique (1,82 ha)
- ~ Cours d'eau à écoulement permanent (GRHQ - MRNF)
- ~ Cours d'eau à écoulement intermittent (GRHQ - MRNF)
- ⦿ Plan d'eau (GRHQ - MRNF)